

Image not found or type unknown



pièces fournies pour une demande de garde exclusive

Par **Couete**, le **09/10/2010** à **06:27**

Bonjour, afin d'avoir la garde exclusive de notre fille, mon ex concubin à photocopier des citations que j'avais collé sur mon profil facebook, tels que : "si ton ex te dis, tu ne trouvera pas quelqu'un comme moi, répond lui, heureusement". Cela peut il entrer en compte pour une demande de garde d'enfant, et est ce défavorable pour moi. Merci